

LA SANTÉ DU LAC DORÉ – INQUIÉTANTE

Rapport de mai 2015

1. Mise en situation

Le lac Doré est un plan d'eau ayant des particularités qui le distinguent de la majorité des autres lacs des Laurentides. Il est relativement petit (400 mètres dans sa partie la plus longue), 170 mètres dans la plus large et 75 mètres pour la partie la plus étroite. La longueur de sa berge est de 1080 mètres. De plus, il est peu profond soit 10,7 mètres à son maximum, avec une moyenne approximative de six mètres. Ce lac n'a ni affluent, ni effluent visible ou clairement identifié. Il serait alimenté par la nappe phréatique qui le traverse d'est en ouest.

Développée dans les années 40 par un dénommé McNeil, la zone riveraine a été divisée en (environ) 80 lots de faibles largeurs. De nos jours, il y a 76 terrains qui ceinturent le lac, dont cinq plages. La largeur moyenne des propriétés est de 14 mètres (46 pieds). Les plus petits ont 10,7 mètres (35 pieds) de façade, avec parfois uniquement quelques mètres sur la rive.

En plus des résidences riveraines, il y a actuellement environ 270 terrains qui donnent un droit d'accès notarié à l'une des cinq plages. Ces terrains sont compris entre les rues St-Charles-Spruce et la limite de Val-Morin, ils sont bordés à l'est et à l'ouest par le parc Régional Val-Morin et la rivière du Nord.

En utilisant un facteur d'occupation de 3 personnes/résidence, il y aurait donc environ 213 personnes en périphérie du lac et un potentiel d'environ 810 personnes qui auraient accès à l'une des cinq plages, propriétés de l'APLG.

Il y aurait donc environ 1023 personnes ayant accès au lac, pour une longueur de berges de 1080 mètres. Cette population ayant accès au lac correspond à environ 25% de la population permanente de Val-David. Ce nombre d'usagers du lac ne tient pas compte de la clientèle de l'auberge Prema Shanti qui, avec ses 30 chambres, peut accueillir une soixantaine de personnes.

Il y a donc une population importante ayant accès au lac (propriétaire riverain et/ou plage). De plus, vestiges des années antérieures, de nombreux murets en béton ou pierres ont été construits. Ces murets représenteraient 74% du périmètre total du lac ! Au niveau de l'application de la réglementation sur la végétalisation des berges, l'impact n'est pas impressionnant. Il y a encore des terrains qui ont une pelouse bien tondu, jusqu'au rivage. Pour d'autres, le programme de végétalisation se limite à une pelouse un peu longue. Une étude effectuée en 1988 (FAPEL) considérait comme très inquiétante l'avenir du lac. Cette étude proposait la plantation de 50,000 arbustes en périphérie du lac. Combien d'arbustes ont été plantés depuis ce temps, et combien d'arbres ont été abattus ?

Du côté de la municipalité, on note un intérêt de la part de certains représentants (entre autres madame Kathy Poulin) en rapport avec la santé du lac. Les travaux publics ont réglé de façon très efficace une importante problématique d'érosion à la plage Little Dock en modifiant le drainage des eaux de surface de ce secteur. Par ailleurs, on doit souligner l'accord, très discutable, de permis de travaux majeurs d'aménagement de terrains en bordure du lac ainsi que la rénovation d'un muret par le département d'Urbanisme de la municipalité. L'implication de madame Poulin (conseillère municipale) et de M. Généreux (directeur-général de Val-David) ne peut avoir qu'un impact positif sur l'avenir du lac Doré.

On doit aussi se questionner sur la position de certains membres de l'Association en rapport avec le fait de s'objecter à la plantation d'arbustes en périphérie du lac. Le lac Doré est un milieu fragile, il faut privilégier les actions qui amélioreront sa condition. Un beau lac est un lac en santé. La végétation riveraine est garante de la beauté naturelle des paysages et contribue à augmenter la valeur des propriétés.

De plus, un aménagement naturel régularise le niveau de l'eau, forme un écran solaire, agit comme rempart contre l'érosion, filtre la pollution et offre habitat, nourriture et abri à la faune. (référence : Vos lacs et cours d'eaux, Une richesse collective à préserver MDDELCC).

2. Suivi de la santé du lac

Depuis 2001, un suivi systématique du taux de coliformes fécaux est effectué aux cinq plages. Depuis 2007, des échantillons pour l'analyse du phosphore total sont aussi prélevés régulièrement ; le tableau ci-dessous montre les résultats de cette période (2001 à 2014).

À l'été 2011, un premier épisode de fleurs d'eau cyanobactéries (aussi appelées algues bleues vertes) a été observé dans le lac. Ces événements se sont répétés en 2012 et 2013. Une fleur d'eau correspond à une densité suffisamment importante de cyanobactéries qu'il est possible d'observer à l'œil nu. Cette densité peut atteindre des dizaines de milliers à plusieurs millions de cellules par millilitres d'eau. Ces fleurs d'eau présentent un risque pour la santé des usagers du lac en raison de leur potentiel irritant, allergène ou toxique.

En 2011, lors de l'apparition de la première fleur d'eau (identifiée), le phosphore a atteint une concentration de 9 mg/m^3 (juin 2011). En septembre 2013, la concentration de phosphore est montée à 13 mg/m^3 . Ces concentrations sont à la limite de l'acceptable pour un lac. Le phosphore ne vient pas avec l'eau de pluie, il provient des engrais que vous utilisez sur vos pelouses et plates-bandes.

Il y a eu trois apparitions annuelles consécutives de fleurs d'eau, la concentration du phosphore est à la hausse et quelles sont les réactions des usagers et des riverains ?

Concentrations moyennes du phosphore total échantillonné au lac Doré

Année	Phosphore mg/m ³
2001	<2
2006	1,5
2007	3
2008	2
2009	3,5
2011	6,4
2012	2,8
2013	7,3
2014	7,0

Le tableau précédent montre l'évolution du phosphore dans le lac Doré depuis 2001. Il faut noter qu'une concentration de 0 à 3 mg/m³ est caractéristique d'un lac en excellente santé. De 4 à 9 mg/m³, on peut qualifier que ces résultats sont acceptables. À partir de 10 mg/m³ de phosphore, la qualité du lac est médiocre. Le lac Doré est passé d'un niveau excellent (avant 2009) et se dirige progressivement vers la médiocrité.

Savez-vous que l'engrais que vous utilisez sur vos pelouses et vos plates-bandes se retrouvera dans le lac et le contaminera. Ce message s'adresse aussi aux résidences qui ne bordent pas le lac car, en raison du type de sol, qui est sablonneux, le phosphore rejoint la nappe phréatique et se retrouve dans le lac. Voulez-vous que le lac Doré devienne aussi vert que vos pelouses ?

Le lac Doré fait le bonheur de centaines d'utilisateurs, mais il est sensible et se détériore et qui s'en préoccupe ??? Les quelques membres de l'exécutif qui ont beaucoup de difficultés à obtenir et conserver des candidats dont la priorité devrait être la protection de notre plan d'eau. La préservation du lac, pendant qu'il est possiblement encore temps, doit être la préoccupation de tous. Dans le cas contraire, on s'achètera des piscines hors terre comme à Laval et les propriétaires riverains verront la valeur de leur propriété périlcliter.

Il faut un plan d'action concerté réunissant les organismes concernés soit l'Association des Propriétaires du Lac Doré, ses membres, la municipalité, les organismes tel que Abrinord, etc.

Êtes-vous prêt à poser les actions nécessaires pour la préservation de votre lac ?

Roger Tessier
Consultant en environnement
RTE Inc. (Val-Morin)